

**Ville d'Yverdon-les-Bains**

Service des finances  
Case postale 355  
CH-1401 Yverdon-les-Bains

Aux employeurs

Date : Décembre 2025  
N. Réf : WEF/igu  
(à rappeler dans toute correspondance)  
V. Réf :

**Imposition des travailleurs frontaliers 2025**

Madame, Monsieur,

Nous vous adressons les documents relatifs à l'annonce des salaires bruts de votre personnel frontalier dépendant du siège ou d'un établissement stable à Yverdon-les-Bains en 2025.

Dès lors, vous trouverez ci-dessous, les formulaires nécessaires à ce recensement :

<https://www.yverdon-les-bains.ch/votre-commune/finances/directives-frontaliers>

Nous vous prions de remplir la liste nominative et de nous la retourner pour le :  
**30 janvier 2026 à [igu@ylb.ch](mailto:igu@ylb.ch)**

**Pour le bon ordre de la procédure, nous vous rappelons les points suivants :**

La liste nominative doit obligatoirement être téléchargée afin d'obtenir la nouvelle version et doit être retournée en format excel uniquement ;

Si des éléments de revenu (allocations familiales, vacances, indemnités maladie ou accident) sont perçues directement par le personnel frontalier, il vous incombe de transmettre votre liste à la caisse ou institution d'assurance afin qu'elle la complète et nous la renvoie ;

Les attestations de résidence fiscale française 2026 – et 2025 si ce n'est pas encore fait - (formule 2041 AS ou ASK) doivent être transmises scannées ou par courrier avant le 30 janvier 2026 aux autorités fiscales cantonales [info.aci-frontalier@vd.ch](mailto:info.aci-frontalier@vd.ch) ; elles doivent entre autres indiquer précisément le lieu de travail et le nom exact de l'employeur. Sans elles, vous devez retenir l'impôt à la source ;

Le personnel frontalier imposé à la source ne doit pas figurer sur la liste nominative ;

Si vous n'avez pas employé de personnel frontalier durant l'année écoulée ou si vous l'avez soumis à l'impôt à la source, nous vous remercions de nous le confirmer par mail.

Nous restons bien entendu à votre disposition pour tout complément d'information.

Service des Finances de la Ville  
Fabrice Weber

